



Autrement Solidaires LCL

Parce que la solidarité n'est plus une option

décembre 2023

Compte rendu de la réunion du 12 février 2024 avec notre Directeur Général.

En préambule, notre nouveau Directeur Général a tenu à rappeler que cette réunion était prévue avec les OSR et que le mouvement de grève ne l'avait pas déclenchée. Il a tenu à y associer toutes les OS présentes chez LCL dont Autrement Solidaires. Il a réaffirmé sa volonté d'unité. En ce sens, il ne communiquera pas les taux de gréviste. **Pour autant, il reconnaît que le mouvement n'est pas nul et « qu'il n'y a pas de vainqueur » à la sortie. Il a entendu les salariés qui ont choisi de s'exprimer mais il ne répondra pas par une mesure générale.**

Pour notre Directeur Général, le sujet de la rémunération chez LCL est un problème de fond et « il ne se règlera pas par petites retouches ». Autrement Solidaires ne peut qu'être d'accord sur ce constat. Mais, en attendant, une « retouche générale non ciblée » aurait été la bienvenue pour l'ensemble des salariés qui subissent l'inflation. C'est dans ce cadre qu'il va lancer un comparatif des rémunérations pratiquées sur la place bancaire à partir d'avril, avec une première présentation en juin 2024 aux OSR. Ce Benchmark se fera globalement (RBA+RVP+RVC), mais aussi par masses individuelles. **Pour terminer sur ce sujet, notre Directeur Général a pris « l'engagement de payer les salariés au juste prix ». Autrement Solidaires constate que la méthode change. Ces premiers échanges marquent une rupture avec les « méthodes » de notre ancien DG. Autrement Solidaires attend maintenant que cela se traduise par des actes.**

Ensuite, notre Directeur Général a abordé le sujet des conditions de travail en évoquant la méthode de fixation des objectifs individuels et collectifs chez LCL. Celle-ci est différente de ce qui se pratique dans les Caisses Régionales. Cela fera très certainement l'objet d'une remise à plat. Sur ce sujet, **Autrement Solidaires** est intervenu sur « l'actualité » et **a demandé des mesures rapides sur les objectifs 2024 : l'absence de lisibilité et les augmentations budgétaires à certains endroits (parfois de 40%, notamment en hors bilan), génèrent de la colère voire de l'abattement chez les salariés. Pour certains, ces mêmes lignes n'avaient déjà pas été atteintes en 2023.** Notre DG nous a affirmé être sensible à cette situation. AS s'attend donc à une prise en charge rapide du sujet.

Notre Directeur Général nous a également présenté brièvement sa vision du développement. Le discours est là aussi plutôt encourageant : **pour lui, notre développement ne doit pas passer obligatoirement par la recherche obsessionnelle de nouveaux clients.** Commençons par mettre l'accent sur le développement de nos propres clients. Pour Autrement Solidaires, cela a toujours été une évidence.

Quelques thèmes ont été effleurés dont celui de la formation. Même s'il reconnaît que la formation dédiée au développement des compétences a laissé place très majoritairement aux formations réglementaires, une inversion de tendance ne pourra se faire rapidement. Augmenter subitement les coûts de la formation

Autrement Solidaires National : Sandra Dellarocca (MED, membre CSEC) 06 78 29 11 14, Pascale Dorche (GPSE, membre CSEC) 06 45 03 44 05, Thierry Cornu (Siège Opé.) 06 64 98 45 24, Isabelle Marro (MED) 06 47 41 91 06, Gilles Bacquet (NO) 06 78 47 48 04, Laurence Bonnat (Siège Opé.) 06 98 43 23 42, Frédéric Bureau (NO) 06 85 03 98 31, Franck Lecomte (NO) 06 80 50 77 55, Sophie Godalisse (MED) 06 62 37 98 73, Sylvie Perron (OUEST) 07 67 17 36 41, Isabelle Joncour-Danel (GPNO) 06 15 46 92 70, Soraya Baali (Siège opérationnel) 07 61 56 36 64, Laurent Fauconnier (GSO) 06.81.16.94.72, Isabelle Depecker (EST) 06.07.43.60.70, Kenny DEMARQUE (RAA) contact@autrement-solidaires.fr



aurait certainement un impact important sur notre résultat net. Former les salariés à l'acquisition de nouvelles compétences est une nécessité mais se fera progressivement dans le temps. **Depuis des années, Autrement Solidaires alerte sur ce sujet et acte cette prise de conscience.**

Pour terminer, Autrement Solidaires a souhaité aborder trois autres thèmes :

Les accords : AS a rappelé que les accords signés chez LCL ne « vivaient » que très rarement. D'ailleurs, une majorité de salariés les ignoraient. AS a donc demandé que les futurs accords soient applicables et appliqués. Sinon, cela n'a aucun sens de les signer s'ils ne vivent pas. Autrement Solidaires a pris pour exemple l'accord télétravail : **pour beaucoup trop de salariés intéressés, c'est un véritable chemin de croix alors qu'il est minimaliste en nombre de jours possibles.** A certains endroits, la « désorganisation subie » ne l'autorise même pas. Dans d'autres endroits, il est tout simplement refusé aux salariés alors que la signature de la Direction est engagée sur l'accord. Le message a été entendu.

La signature d'un avenant pour un CET mieux disant : pour faire face aux incidences à venir de l'arrêt de la Cour de cassation du 13 septembre 2023 (voir communication AS de septembre 2023), Autrement Solidaires a demandé une révision de l'accord CET. **Pour AS, il faut travailler, dès maintenant, à la signature d'un avenant au CET en prévision de l'application de cet arrêt de la Cour de cassation.** Nous restons mobilisés sur ce sujet.

Le traitement des séniors : AS a exprimé sa consternation sur la gestion LCL des départs en retraite. Notre entreprise laisse partir ses « anciens » dans l'indifférence totale. Autrement Solidaires a exigé plus de respect. Notre Directeur Général nous dit vouloir fidéliser les salariés. Il faudrait, pour cela, commencer par montrer de la considération à celles et ceux qui ont été fidèles au Crédit Lyonnais et LCL tout au long de leur carrière. **Autrement Solidaires a également demandé qu'une réflexion soit portée sur les parcours de fin de carrière et qu'un accord soit étudié afin de permettre aux séniors de terminer leur carrière sereinement, dans la transmission du savoir et non dans l'indifférence totale.** Notre DG partage ce sujet de fin de carrière mais avance que cela devrait passer par une répartition d'une partie de leurs objectifs ou activité sur « les salariés dans la force de l'âge ». Pour Autrement Solidaires, il est aussi urgent de mettre suffisamment de salariés dans nos agences afin de mieux répartir la charge de travail et répondre aux besoins de nos clients ainsi qu'aux attendus de LCL.

Au sortir de la grève, AS a challengé l'intersyndicale pour réfléchir à une suite à donner au mouvement. A ce jour, nous n'avons aucun retour...



Parce que la solidarité n'est plus une option



Adhérez en ligne



Autrement Solidaires.fr



Contactez-nous en ligne